

PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE D'AQUEDUC RICHELIEU CENTRE

2025-10-16

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'administration tenue à la salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis, le jeudi 16 octobre 2025.

Sont présents :

Mesdames les administratrices Julie L'Homme, Jessica Lambert, Marguerite Desrosiers et messieurs les administrateurs Sylvain Lafrenaye, Jean-Sébastien Savaria, Yvon Daigle, Robert Charron, Denis Benoît, Richard Gauthier, Gilles Bernier, Richard Potvin.

Sont absents : Annick Corbeil, Linda Cournoyer, Hugo Laporte, Alain Jobin.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur Guy Robert, président.

Madame Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière est également présente.

Tous les membres présents affirment avoir reçu leur avis de convocation tel que prescrit par la loi.

10.1 Ouverture de la séance

Monsieur le président ouvre la séance à 19 h 30.

10.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

25-10-57

Sur la proposition de Richard Gauthier

Appuyée par Yvon Daigle

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

10.3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2025 (c.c.)

25-10-58

Sur la proposition de Richard Potvin

Appuyée par Denis Benoît

Il est résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 septembre 2025 et d'autoriser la signature dudit procès-verbal par les personnes désignées à cet effet.

10.4 Rapport d'entretien du réseau

Un rapport concernant les principaux travaux effectués sur le réseau pour la période du 8 septembre au 6 octobre 2025 a été remis aux administrateurs pour information.

10.5 Comptes à payer

25-10-59

Sur la proposition de Jessica Lambert

Appuyée par Gilles Bernier

Il est résolu à l'unanimité de prendre acte du certificat de la directrice générale et greffière-trésorière quant à la disponibilité des fonds et d'approuver la liste des factures à payer datée du 7 octobre 2025, incluant les ajouts, pour un montant de 64 333,44\$.

Je soussignée, Jacqueline Lavallée, directrice générale et greffière-trésorière de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre, certifie qu'il y a des fonds disponibles dans les postes budgétaires prévus pour les dépenses inscrites dans la liste des factures à payer en date du 7 octobre 2025.

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière

Des chèques ont été ajoutés à la liste des comptes à payer des mois de septembre et octobre 2025 pour un montant de 24 353,43\$ (réf. : liste du 7 octobre 2025).

10.6 Correspondance

02/10/25 Municipalité de Saint-Louis : résolution 2025-10-163 adoption des prévisions budgétaires 2026

02/10/25 Municipalité de St-Barnabé-Sud : résolution 167-10-2025 adoption des prévisions budgétaires 2026

06/10/25 Municipalité de Saint-Aimé : résolution 145-10-25 adoption des prévisions budgétaires 2026

Ajouts

08/10/25 Municipalité de Saint-Jude : résolution 2025-10-189 demande à la Régie de procéder à une inspection de son réseau d'aqueduc (c.c.)

09/10/25 Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville: résolution 2025.10.05 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2026

15/10/25 Municipalité de Saint-Marcel-de-Richelieu: résolution 25-10-168 adoption des prévisions budgétaires de la Régie pour l'exercice financier 2026

10.7 SUJETS À SUIVRE ET AFFAIRES NOUVELLES

10.7.1 Déneigement – Réservoir Saint-David

25-10-60 Sur la proposition de Julie L'Homme
Appuyée par Jean-Sébastien Savaria
Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de madame Geneviève Breton pour le déneigement de la cour au réservoir à Saint-David, saison 2025-2026 au coût de 45\$ chaque fois.

10.7.2 Déneigement – Surpresseur Saint-Jude

25-10-61 Sur la proposition de Jean-Sébastien Savaria
Appuyée par Marguerite Desrosiers
Il est résolu à l'unanimité de requérir les services de Groupe M Lemay inc. pour le déneigement de la cour au surpresseur à Saint-Jude, saison 2025-2026, au montant de 450\$, taxes applicables en sus, payable en deux versements.

10.7.3 Calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 (c.c. projet)

25-10-62 CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Gauthier, appuyé par Denis Benoît et résolu à l'unanimité :

QUE les séances débuteront à 19 h 30 à salle du conseil de la municipalité de Saint-Louis située au 750, rue St-Joseph à Saint-Louis

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil d'administration pour l'année 2026:

22 janvier	19 février
19 mars	16 avril
21 mai	16 juin (Mardi)
16 juillet	17 septembre
15 octobre	19 novembre
15 décembre (Mardi)	

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et greffière, conformément à la loi qui régit la Régie.

10.7.6 Adoption des prévisions budgétaires 2026 de la Régie de l'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu (c.c.)

25-10-63

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu a dressé son budget pour l'exercice financier 2026 et nous l'a transmis pour adoption;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Richard Potvin, appuyé par Sylvain Lafrenaye et résolu à l'unanimité que le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre adopte le budget déjà approuvé par le conseil d'administration de la Régie d'Aqueduc intermunicipale du Bas-Richelieu, pour l'exercice financier 2026, tel que soumis; copie dudit budget étant jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

10.8 Varia ouvert

10.9. Période de questions

Le conseil procède à la période de questions à l'intention des personnes présentes.

10.10 Levée de la séance

25-10-64

Sur la proposition de Richard Gauthier
Appuyée par Marguerite Desrosiers
Il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée.

Guy Robert,
Président

Jacqueline Lavallée,
Directrice générale et greffière-trésorière